

## Dominique Kalifa

# Crimes. Fait divers et culture populaire à la fin du XIXe siècle

In: Genèses, 19, 1995. pp. 68-82.

#### Résumé

■ D. Kalifa: «Crime, fait divers et Lieu d'un double investissement, la chronique criminelle apparaît, au regard des publics populaires qui en forment le lectorat principal, à la fois comme un mode d'appropriation historique et spatiale et comme une forme de dépossession où se lit surtout la volonté de moraliser et d'édifier. Telle quelle toutefois, elle est au fondement d'une sorte de culture de l'ordinaire qui, en ce tournant de siècle, put contribuer à l'émergence de formes actives de sociabilité et être source d'identité et de cohésion sociale.

#### Abstract

«Crime, news items and popular culture at the end of the 19th century». The chronicling of criminal news items has two dimensions: it first appears as a way of appropriating history and space for the popular classes; but it can also be read as a form of dispossession, revealing above all an attempt at normalization through moralising and edification. As such, however, it was the basis for the development of a culture of the ordinary at the turn of the century, which helped active forms of sociability to emerge and

Citer ce document / Cite this document :

Kalifa Dominique. Crimes. Fait divers et culture populaire à la fin du XIXe siècle. In: Genèses, 19, 1995. pp. 68-82.

doi: 10.3406/genes.1995.1292

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1995\_num\_19\_1\_1292



### Dominique Kalifa

- 1. Cet article reprend et complète une communication au colloque «Violence and the democratic tradition (1789-1914)», organisé par Timothy Tackett et Suzanna Barrows à l'Université de Californie à Irvine, février 1994.
- 2. Pour une perspective d'ensemble sur ce sujet, voir Frédéric Chauvaud, De Pierre Rivière à Landru, la violence apprivoisée au XIX siècle, Bruxelles, Brépols, 1991.
- 3. Cf. notre thèse, L'Encre et le Sang. Récits de crime dans la France de la Belle Époque, Université de Paris-VII, 1994, à paraître chez Fayard en 1995. Les chiffres relatifs aux faits divers résultent de 42 sondages hebdomadaires réalisés sur Le Petit Parisien entre 1894 et 1914, ceux concernant les gravures portent sur les couvertures (première et dernière pages) des deux suppléments illustrés du Petit Parisien (1899-1912) et du Petit Journal (1890-1914).

rincipal objet des récits à destination du peuple, le crime a suscité depuis cinq siècles la production d'une quantité considérable de discours. Occasionnels, canards et complaintes, gravures et placards, littérature bleue et littérature de la gueuserie, puis faits divers et romans populaires, tous firent du crime l'un des thèmes principaux, sinon le principe même de leur dynamique narrative. A mesure qu'elle semblait décliner, en tout cas ne plus être un mode naturel de régulation des tensions et conflits quotidiens, la violence criminelle s'affichait de plus belle, signe sans doute d'une intolérance accrue du corps social à son égard<sup>2</sup>. L'on sait notamment combien les dernières années de la Monarchie de Juillet constituèrent un moment privilégié de ces mises en scènes. Loin de s'atténuer, le phénomène prit, sous l'effet des mutations sociales, culturelles et techniques du second xixe siècle, une ampleur inédite. A l'aube de la Grande Guerre en effet, le crime et son récit étaient devenus des motifs obsédants, non seulement dans la presse à grand tirage (14 affaires par jour, 10% de la surface rédactionnelle en moyenne) ou ses suppléments illustrés (13,1% des gravures), mais aussi dans le roman populaire qui vivait alors son second âge d'or, au théâtre, au cabaret ou au cinématographe, qui s'empara presque d'emblée d'un sujet si porteur<sup>3</sup>. Pourtant signalée de longue date, d'abord par des élites conservatrices qui virent en elle un ferment de subversion et de démoralisation, puis par la critique marxiste qui, inversant les perspectives, y discerna un instrument d'asservissement et de contrôle social, cette sur-représentation du thème criminel dans les objets culturels à destination du

peuple<sup>4</sup> n'a jamais suscité d'explications pleinement convaincantes. Ni la théorie du «prestige du mal» avancée par les contemporains<sup>5</sup>, ni l'évidente fonction cathartique assurée par ces récits ne permettent de comprendre le caractère essentiellement populaire de leur consommation, à moins de considérer ce public comme naturellement plus pervers ou culturellement incapable de produire des formes mieux élaborées de compensations. Soulignant dans le sillage des interprétations structuralistes, l'exotisme social exhalé par la pègre et la poésie secrète dont tout meurtrier serait porteur, Georges Auclair a mis plus tard l'accent sur la fonction d'«intersigne» remplie par ces récits<sup>6</sup>. Transgresseur radical de la morale et de l'ordre, le criminel parlerait au lecteur de la duplicité de l'existence et du monde ; l'intérêt pour ses actes et ses «secrets» témoignerait ainsi du désir d'approcher furtivement les lois insaisissables qui gouvernent la vie des hommes. Stimulante, l'analyse offre toutefois l'inconvénient de négliger la plus grande masse des faits divers, petites affaires anodines et sans relief, au profit des seuls grands crimes extraordinaires ou insolites.

On voudrait ici, à partir d'un corpus de faits divers et de récits publiés au tournant du siècle dans la presse populaire<sup>7</sup>, proposer d'autres pistes, nécessairement conjecturales, tant font défaut les sources capables d'établir avec précision les modalités de réception, mais convergentes, pour souligner combien la chronique criminelle, lieu d'un double investissement où se rencontrent peuple acteur et peuple spectateur, fut au fondement d'une véritable culture de l'ordinaire, productrice d'identité, de parole et de cohésion sociales.

# Le peuple acteur et le peuple spectateur

## **Appropriations**

Dans un monde où l'histoire n'a ordinairement pas droit de cité, la violence convulsive que le crime introduit au cœur des relations sociales peut d'abord apparaître comme une marque et un mode d'appropriation historique. En posant la question de la vie et de la place de chacune au sein de l'ordre quotidien et de l'ordre social, la violence criminelle est cet événement exemplaire, instrument d'affirmation et de réalisation par lequel le

- 4. La formule appelle deux remarques : a) Sans contenu sociologique déterminé, le peuple est évidemment une notion obscure et incertaine, voire un concept-écran autour duquel s'est constitué tout un mythe collectif (cf. sur ce sujet A. Pessin, Le mythe du peuple et la société française du xix siècle, Paris, PUF, 1992). On l'emploie donc ici en extension et au sens large, celui d'une catégorie socialement disparate (qui peut notamment intégrer la petite bourgeoisie des travailleurs indépendants ou des employés), mais relevant d'un même univers culturel. généralement marqué par un rapport «dominé» à la lecture et l'absence de formes élaborées ou conceptuelles de mise à distance critique (Voir A. M. Thiesse, Le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque, Paris, Le Chemin Vert, 1984, pp. 42-57). b) Soutenir que le peuple constitue le principal consommateur des récits de crime ne signifie pas que ces objets ne soient pas également et par ailleurs consommés par d'autres groupes sociaux, mais que leur type d'élaboration et leur mode de diffusion les destinent principalement à un public populaire.
- 5. Cf. Scipio Sighele, *Littérature* et Criminalité, Paris, Giard et Brière, 1908, pp. 193-200.
- 6. G. Auclair, Le mana quotidien. Structure et fonction de la chronique des faits divers, Paris, Anthropos, 1970. Cf. aussi dans la même direction, A. Monestier, Le fait divers, Paris, Musée des ATP, 1982.
- 7. Notamment un ensemble de 4 215 faits divers parus entre 1894 et 1914 dans Le Petit Parisien et complété par de nombreux sondages dans Le Matin, Le Petit Journal et divers autres titres à «un sou» (cf. thèse citée).

Incriminer

Dominique Kalifa Crime, fait divers et culture populaire à la fin du XIX' siècle

peuple, tout à coup, se met à produire de l'histoire. N'estce pas au reste par le crime, le crime suprême du régicide, que le peuple est entré symboliquement dans l'Histoire ? «Échangeur entre le familier et le remarquable», pour reprendre l'expression de Michel Foucault<sup>8</sup>, le crime inscrit ainsi dans le temps historique des hommes, des gestes ou des lieux qui n'y ont pas accès habituellement, ouvre au quotidien les portes de la légende. Et le récit, canard, complainte ou fait divers, scelle cette interruption sous le signe de l'imprimé, érige cette histoire en savoir, prêt à être diffusé, colporté, enseigné. Bout à bout, ces textes dessinent ainsi une sorte de longue «geste des obscurs»<sup>9</sup> où, héroïsé ou condamné, l'homme du peuple revendique sa part d'histoire, part maudite, mais effective, dont le récit est chargé désormais d'entretenir le souvenir. Légendaire, la curiosité du peuple à l'égard du crime pourrait bien n'être que la curiosité pour son propre destin, la fascination pour cette partie de lui-même qu'on le somme désormais d'oublier. Car cette histoire, on y reviendra, recouverte en permanence du souci de moraliser, de policer, d'intégrer, a sans doute un statut ambigu ; sans doute aussi est-elle surtout dépossession. Telle quelle pourtant, il y subsiste quelque chose de la parole du peuple.

Qu'il s'agisse de grands crimes ou de forfaits ordinaires, le fait divers, en effet, spécifie avec une précision quasidocumentaire les caractères individuels (nom, prénom, âge), physiques (apparence, signes distinctifs, détails intimes ou «personnels») et sociaux (groupe, profession, habitudes, pratiques) de chacun des protagonistes du drame. Cette paysanne qui étouffe son enfant ou cet ouvrier qui éventre son compagnon passent ainsi tout armés à l'histoire nationale. Aux sans-grade du crime, à cette foule de silhouettes anonymes et éphémères qui peuplent les «petits faits du jour et de la nuit», les plus nombreux des faits divers, la chronique rend chaque jour un hommage discret, quelques lignes brutes et anodines qui suffisent toutefois pour dissiper l'ombre sociale qui les recouvre.

Ce ne sont pas seulement des hommes qui entrent ainsi dans l'histoire, ce sont aussi des gestes et des lieux. En dépit des propos alarmistes régulièrement tenus par les journalistes vis-à-vis de «l'armée du crime», plus des deux tiers des crimes mis en scène par la presse (70, 3% de notre échantillon) étaient constitués de ces actes occasionnels et ordinaires, de ces scènes récurrentes de la criminalité domestique ou familiale : meurtres de la vengeance, de la

<sup>8.</sup> Michel Foucault, «Les meurtres qu'on raconte», in Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de parricide au XIX siècle, Paris, Gallimard/Julliard, 1973, p. 269.

<sup>9.</sup> Cf. M. Perrot, «Fait divers et histoire au XIX° siècle», *Annales E. S. C.*, 4, juillet-août 1983, pp. 911-919.

colère ou de la cupidité, crimes passionnels et conjugaux, infanticides, rixes ou agressions. Autant de drames obscurs et anodins, sans incidence apparente, qui n'avaient guère besoin de procéder de «scandales logiques» ou de correspondances mystérieuses pour apparaître au grand jour, mais dont l'écho médiatisé offrait au peuple spectateur la représentation de son propre destin. Hormis quelques «beaux crimes» standardisés ou mystérieux, sortes de récits à grand spectacle plongeant au cœur de la tradition canardière, le fait divers criminel, masse d'affaires anonymes et souvent sans épaisseur, c'est l'histoire racontée au peuple de ses transgressions quotidiennes. Délaissant l'extraordinaire ou l'excessif pour interroger le banal, l'évident, leurs actes et leurs propos dessinent une sorte de carnet du jour terre-à-terre et cancanier d'où émerge peutêtre cet «infra-ordinaire» que Perec appelait de ses vœux<sup>10</sup>: des hommes, des gestes et des espaces ordinaires entrent dans l'histoire, y alimentent un savoir encore tout chaud d'actualité, tout épais de réalisme.

Liant l'événement à un espace précis, qu'il nomme, localise et spécifie avec un luxe de détails (la localité ou le lieu-dit, le quartier, la rue, le numéro, le type d'immeuble, l'étage, etc.), le récit du crime peut également être perçu comme une forme d'appropriation spatiale. Non seulement l'individu peut produire de l'histoire, mais les lieux, eux aussi, même les plus insignifiants, se chargent d'une mémoire à la fois proxémique et nationale qui ne s'efface que lentement. Centrés le plus souvent sur le nom de la rue ou de la localité, les titres des récits accentuent ce phénomène dans une sorte de pointillisme topographique qui quadrille l'espace de la Cité et finit par couvrir le territoire tout entier, composant une géographie irréelle, à la fois morale et sociale, marquée d'empreintes fatales, de flaques de sang et de cadavres. Du crime de l'avenue Henri-Martin au drame de la rue de l'Ouest, il n'est pas une artère parisienne, par exemple, qui n'ait échappé à ce repérage homicide. Réflexe si systématique que Méliès éprouva en 1906 le besoin de le parodier dans son Crime de la rue du Cherche-Midi à quatorze heures. Au delà de la capitale, le crime de Pantin, le drame de Peyrebeille ou la tuerie de Jully témoignent, entre tant d'autres, du caractère national du phénomène. Ainsi lesté d'une identité géographique, le crime peut entrer dans l'histoire au même titre que le serment de Strasbourg, la bataille de Rocroi ou les adieux de Fontainebleau.

<sup>10.</sup> G. Perec, «Approches de quoi ?», in *L'Infra-ordinaire*, Paris, Seuil, 1989, pp. 9-13.

Incriminer

Dominique Kalifa Crime, fait divers et culture populaire à la fin du XIX siècle

#### Du crime comme culture

Accumulant en eux une bonne part de la mémoire populaire, ces récits ne se contentent pas d'assurer jour après jour la promotion historique d'individus, de gestes et de lieux familiers, ils constituent également le fondement d'un savoir et d'une culture de l'ordinaire, immense somme de matériaux peu à peu stratifiés. Éclairage qui tend à donner au ressassement qu'opèrent le fait divers et l'histoire criminelle, habituellement analysés en termes de «thèmes fixés» (ne retenir et répéter toujours qu'un petit lot d'histoires semblables, aux scénarios préétablis et aux rôles déterminés), une toute autre perspective. En réactivant sans cesse les figures héroïques ou monstrueuses de l'histoire criminelle, en répétant les gestes et les situations, en inscrivant chaque nouveau crime dans une longue chaîne de représentations, c'est la mémoire vive du peuple que l'on invoque, les grands motifs de sa culture que l'on célèbre.

De fait, tout se passe comme si se déroulait sous nos yeux une seule et longue histoire criminelle. Une histoire dont la densité mémorielle et la charge culturelle étaient telles qu'elle paraissait incapable de se passer de citations, de références et d'allusions. Une histoire finalement sursaturée de symboles. Ainsi chaque crime nouveau tend-il à s'inscrire dans une chaîne de mémoire et de représentation qu'il vient réactiver et qui le légitime. Le criminel en évoque toujours un autre, les circonstances en rappellent toujours d'autres, dans un surprenant et perpétuel contexte d'«intertextualité». Ouvrier agricole spécialisé dans les «mauvais coups», Simon l'étrangleur est un «nouveau Cartouche»11, tandis qu'Abel Polet, le chef des bandits d'Hazebrouck, est «le Cartouche du Nord» 12. Les émules de Lacenaire, les «nouveaux Troppmann» sont légion, comme ce «Troppmann de Côte d'Or», ce «Troppmann berlinois» ou ce «Troppmann de l'Eure», auteur en 1898 d'un sextuple assassinat dans la ferme de Nassandres<sup>13</sup>. Henri Vidal, l'assassin de femmes à Toulon en 1902, est «un nouveau Pranzini»<sup>14</sup>. A Couville, près de Cherbourg, en mai 1896, à Malakoff en septembre 1901, à Monte-Carlo en août 1907, resurgissent de «nouvelles affaires Gouffé»15.

Didactiques, ces récits prennent souvent la forme de véritables leçons, mettant l'accent sur les caractères originaux de tel crime ou de ses protagonistes : «Les circonstances de ce nouveau crime rappellent l'assassinat de

<sup>11.</sup> Le Petit Parisien, 8 avril 1897.

<sup>12.</sup> Le Matin, 10 février 1907.

<sup>13.</sup> Le Petit Parisien, 30 novembre 1896; L'Intransigeant, 29 avril et 9 mai 1901; L'intransigeant, 31 mars et 15 avril 1898.

<sup>14.</sup> Le Matin, 6 janvier 1902.

<sup>15.</sup> Le Petit Journal, mai-juin 1896, et son supplément illustré du 3 juin 1896; Le Petit Parisien, 7 septembre 1901; Le Matin, 8 août 1907.

l'huissier Gouffé, commis par Michel Eyraud et Gabrielle Bompart. On se souvient...», «c'est, on le voit, la complète réédition du crime de Lacenaire resté fameux depuis près de 70 ans.» 16 La moindre similitude engageait tout bon «fait-diversier» à rappeler sur le champ «les crimes semblables». Tel «assassinat en wagon» par exemple, relation toujours prisée, s'ouvrira généralement par le rappel du meurtre du procureur Poinsot en 1860, ou du préfet Barrême en 1866, les deux modèles du genre<sup>17</sup>. A défaut de crimes voisins, un anniversaire, un événement nouveau susceptible d'engager une «révision» (comme dans l'affaire de Corrancez en février 1909) ou le simple plaisir de raconter<sup>18</sup> constituent autant de raisons de commémorer ou de rouvrir une «cause célèbre». La relation de certains événements ne s'explique que par leur seule fonction culturelle. Trois malfaiteurs assomment un homme à coups de marteau et chantent à tue-tête pour étouffer ses cris. Jamais ce crime banal commis dans la lointaine Russie des Tsars n'aurait été promu à la Une du Petit Journal (la presse populaire ne rapportait qu'exceptionnellement les faits divers étrangers), s'il n'avait rappelé le si célèbre scénario de l'affaire Fualdès 19. Si le temps était nécessaire pour polir les figures et rôder les modèles, la prolifération de récits tendit cependant à réduire les délais et accélérer les carrières. Deux ans à peine après le meurtre qui l'a rendu célèbre (le viol et l'assassinat d'une fillette), l'assassin Soleillant voit surgir «un Soleillant marseillais», puis un «Soleillant de Saintes»<sup>20</sup>.

Comme toute histoire, celle du crime est rigoureuse qui ne peut se satisfaire de simples approximations. Débusquée, la contrefaçon suscite de longues et érudites mises au point : «Ceux qui ont appelé le sinistre drame du Kremlin-Bicêtre une nouvelle affaire Lacenaire n'ont pas pris garde qu'aucune ressemblance n'existait entre l'assassinat du malheureux Lamare et la tentative avortée qui amena l'arrestation du bandit de 1835<sup>21</sup>», précise un journaliste, gardien vigilant des sources sacrées. Outre la mémoire vive du souvenir populaire et la chronique quotidienne que constituait le fait divers, l'histoire du crime possédait ses annales et ses encyclopédies, depuis les toutes premières Histoires tragiques de nostre temps, de Francis de Rosset (1614)<sup>22</sup> jusqu'aux 18 volumes de Causes criminelles et mondaines d'Albert Bataille<sup>23</sup>, chroniqueur judiciaire au Figaro et reconnu par tous comme le meilleur spécialiste de la question en ce tournant de siècle.

- 16. Le Petit Parisien, 7 septembre 1901; «Deux émules de Lacenaire», Le Matin, 2 janvier 1901.
- 17. Par exemple, Le Petit Parisien, 9 novembre et 6 décembre 1895 et son supplément illustré du 14 novembre 1895.
- 18. Par exemple, «Les deux Gabrielle», Le Petit Parisien, 2 septembre 1901.
- 19. Supplément illustré du *Petit Journal*, 10 mai 1908.
- 20. Le Petit Parisien, 16 février 1909; ibid., 7 novembre 1909.
- 21. «La genèse d'un crime», Le Petit Parisien, 21 décembre 1897.
- 22. Voir sur ce sujet la thèse de Hans-Jürgen Lüsebrink,
  Les représentations sociales de la criminalité en France au xviir siècle,
  Université de Paris I, 1983.
- 23. Paris, Dentu, 1881-1898.

Incriminer

Dominique Kalifa Crime, fait divers et culture populaire à la fin du XIX siècle

Sans compter les travaux de vulgarisation, ces innombrables collections de fascicules à bon marché consacrées aux principaux crimes «célèbres» ou édifiants<sup>24</sup> ou ces séries du type «Bandits d'autrefois et d'aujourd'hui» ou «Le crime à travers les siècles» que publiaient périodiquement les grands quotidiens populaires<sup>25</sup>. Et ses complaintes, ses théâtres et ses reliques (vestiges de vêtements, armes, moulages, cartes postales ou portraits photographiques, comme celui de Troppmann, diffusé à des milliers d'exemplaires). Et ses hauts lieux, lieux du drame comme cette plaine de Pantin où le souvenir de Troppmann fit longtemps le bonheur des camelots et colporteurs<sup>26</sup>, ou cette villa tragique de Nogent où périt Bonnot et devant laquelle près de 100 000 personnes auraient défilé dans les quelques jours qui suivirent le dynamitage<sup>27</sup>, ou lieux de l'expiation, ceux du procès, du passage de la chaîne et de l'exécution, dont on sait combien ils demeurèrent longtemps un spectacle incontournable.

Il y a donc une histoire, voire une culture du crime, qui parle tout d'abord à l'homme du peuple. Si le récit est son mode exclusif d'expression, qui façonne l'événement et modèle les destins, celui-ci se décline sur une large palette, toujours renouvelée : le texte bien sûr, progressivement investi de l'autorité suprême, mais aussi la chanson qui possède son propre circuit de diffusion (et notamment la rue, ce lieu ouvert, lieu de rencontre éphémère et passager avec ceux qui la peuplent), l'image et la gravure qui figent pour le long terme les visages et les postures, enfin le cinéma. Vivante, dotée de rites et de traditions, de classiques et de modernes, cette culture possède aussi ses valeurs, simples et universelles (le bon sens, la «sagesse des nations») et sa philosophie, qui oscille entre un fatalisme très prononcé et un relativisme issu des réalités, des «dures réalités» de la vie. Dans cette perspective, c'est donc moins de ressasser le même discours obsédant que de réactiver périodiquement les motifs et les formes d'une culture qu'il s'agit, et moins de thèmes fixés que d'impératifs de mémoire, d'une mémoire collective et symbolique, à la fois source et produit de l'imaginaire populaire.

#### Moraliser et édifier

Sans doute ces récits construisent-ils en effet davantage une mémoire qu'une histoire, au sens en tout cas où Pierre Nora différencie les deux termes<sup>28</sup>. Ouverte, vulnérable, parfois même difficilement intelligible, la trame

<sup>24.</sup> Par exemple, la série des *Crimes et Criminels étranges*, de P. de Sémant et C. Gramacinni, Paris, Librairie contemporaine, fascicules de 128 pages vendus à 40 centimes.

<sup>25.</sup> Le Petit Journal, 1895.

<sup>26.</sup> M. Perrot, «L'affaire Troppmann», L'Histoire, 30 janvier 1981, p. 35.

<sup>27.</sup> Le Petit Parisien, 17 mai 1912.

<sup>28.</sup> P. Nora, «Entre mémoire et histoire», Les Lieux de mémoire, T. I, La République, Paris, Gallimard, 1984, pp. XIX-XX.

qu'ils dessinent n'a rien d'une représentation consciente et problématisée. Comme les faits divers dont elle est constituée, elle n'est le plus souvent qu'une stratification de singularités qui ignorent superbement les lois qui les organisent. S'il y a effectivement «promotion de l'immédiat à l'historique»<sup>29</sup>, c'est au terme d'un processus qui vide l'événement de sa complexité au profit de ses seules virtualités émotionnelles et affectives, ou des «valeurs éternelles» qu'il illustre. Exclusivement narratives, les formes de son discours occultent tous les faisceaux de contingences ou de causalité qui ont provoqué le crime : celui-ci s'offre de l'extérieur, se découpe dans un réel transparent, sans arêtes ni épaisseur, un peu à la manière d'un miracle ou d'une révélation. Exempt de toute conscience critique, rarement capable de questionner ou de sortir de son canevas étriqué et convenu, le récit produit moins du savoir que des croyances (généralités, certitudes, catégories exemplaires et stéréotypées). Clos et circulaire, il est le lieu d'une histoire opaque. Cette «promotion», surtout, se fait le plus souvent hors de toute participation spontanée de ses acteurs. S'il put à l'origine être une création collective, le récit du crime est de longue date passé aux mains de professionnels, reporters et «fait-diversiers», dont on sait combien ils furent, en dépit des rivalités de procédure, les scribes soumis du policier ou du magistrat<sup>30</sup>. Si elle peut produire de l'histoire, la rue ne peut l'écrire, à peine peut-elle en témoigner. En ce sens, le récit témoigne moins d'une irruption que d'une dépossession. Et l'on sait combien, au cœur de cette confiscation, réside toute une entreprise de contrôle idéologique. Quadrillé, recouvert à la fois d'opinions préalables et d'avis à venir, son espace est investi de significations implicites que le fait divers ne dit pas, mais donne à dire. Moraliser et édifier<sup>31</sup>, défendre, illustrer et diffuser un système normatif reposant sur le respect tacite et la résignation à l'ordre social, tels apparaissent sans équivoque les fonctions principales de nombre de ces récits. En projetant dans le champ national un événement a priori inintelligible hors du local, il joua un rôle déterminant dans la constitution d'un imaginaire et d'un discours homogène de la normativité. Loin d'être un instrument d'appropriation effective ou de «conquête du présent», cette histoire-là est bien celle d'un peuple spectateur. Il serait excessif cependant de ne considérer ces récits que comme de simples agents de l'aliénation culturelle et le savoir qu'ils dessinent comme «forme d'intoxication de

29. La formule est de P. Nora, «Le retour de l'événement», in J. Le Goff et P. Nora, «Faire de l'histoire», T. I, Nouveaux problèmes, Paris, Gallimard, réed., Folio/Histoire, 1986, p. 292.

30. Sur le recrutement des «fait-diversiers», leurs méthodes de travail et l'élaboration de leurs récits, cf. notre article «Les tâcherons de l'information, petits reporters et faits divers à la Belle Époque», Revue d'histoire moderne et contemporaine, 40-4, oct.-déc. 1993, pp. 578-603.

31. Sur ce sujet, cf. S. Michaud (éd.), L'Édification. Morales et cultures au XIX' siècle, Paris, Créaphis, 1993 et notamment les contributions de J.-C. Vareille («Les images d'Épinal sont-elles édifiantes ?», pp. 95-103) et de R. Guise («Le roman populaire est-il un moyen d'endoctrinement idéologique ?», pp. 173-179).

Incriminer

Dominique Kalifa Crime, fait divers et culture populaire à la fin du XIX siècle

32. C. Willard, in F. Braudel et E. Labrousse (éd.), Histoire économique et sociale de laFrance, T. IV, Vol. 2, Paris, PUF, 1976, p. 921.

33. Cf. l'analyse désormais classique de R. Hoggart (La Culture du pauvre, Paris, Éditions de Minuit, 1970), qui a bien montré le caractère «oblique» et «à éclipse» de l'attention des milieux populaires à ce genre de produits. Cf. aussi, dans le même sens, les témoignages recueillis par A.-M. Thiesse, op. cit.

34. On connaît l'analyse présentée par Durkheim dans sa thèse (De la division du travail social, Paris, Alcan, 1893) et précisée quatre ans plus tard dans Le Suicide: précipité par la «grande dépression», le passage de l'ancienne solidarité «mécanique» à l'étouffante solidarité «organique» où se parcellarisent les fonctions, les rôles et les ambitions, a contribué à affaiblir la pression et les valeurs du groupe, distendu le tissu social et provoqué une perte de sens généralisée dont le concept d'anomie est chargé de rendre compte. Pour Tarde, c'est l'exode rural, l'industrialisation, l'alcoolisme («La jeunesse criminelle», Revue pédagogique, 3, mars 1897, pp. 193-215) et surtout la «transformation critique de la morale» sous l'effet du déclin du principe d'autorité et des liens familiaux qui sont responsables de la «crise sociale» que traverse le pays (Revue pénitentiaire, 1903, pp. 159-160). Le constat est, dans les grandes lignes, similaire chez A. Fouillée, auteur en 1900 de ce grand «examen de conscience nationale» qu'est La France au point de vue moral (Paris, Alcan, 1900). H. Joly (La France criminelle, Paris, Alcan 1899) insistait lui aussi sur le rôle décisif de la «transplantation», cette dépréciation radicale du capital culturel et social qui dissout les identités et altère les consciences. Sur la pensée mal connue de Joly, qui influença nombre de contemporains, et notamment le Barrès des Déracinés (1897), cf. P. Veilt, «Henry Joly et le criminel déraciné», in B. Garnot (éd.), Ordre moral et délinquance, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 1994, pp. 215-224.

l'esprit»<sup>32</sup>. Outre qu'elle prête à ces textes un pouvoir qu'ils n'ont pas et élude la question de leur usage social, l'analyse présuppose de la part du lecteur ce regard morne et soumis, cette appropriation immédiate, exempte de toute distance, de toute défense, et finalement peu conforme à ce que l'on sait des modes de réception populaires<sup>33</sup>. Que le propos soit édifiant ne signifie pas que le lecteur soit édifié, ni même édifiable. Si ces récits, surtout, ont pu nourrir tant de lectures et susciter tant de ferveur, c'est bien qu'ils restituaient au peuple quelque chose de sa parole, restauraient des fragments effectifs d'expérience, levaient le voile ici ou là sur des réalités perçues comme authentiques. S'y rencontrent à l'évidence deux logiques distinctes et qui ne s'excluent pas, l'une intégratrice et normative, l'autre déliée et nonchalante, soucieuse seulement d'y retrouver une partie d'elle-même.

# Crime, culture et lien social

On peut, en ce sens, se demander dans quelle mesure cette énorme production de récits dont la fonction paraît cardinale dans la culture populaire, ne procède pas en partie d'un «rite social», soucieux de consolider identité et conscience collective, apte à produire au sein de communautés fragilisées et désorganisées des formes de lien et de cohésion sociale. On sait combien en effet le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, apogée quantitative de ce type de récits, fut marqué par un bouleversement rapide des liens et des contextes sociaux. L'accentuation de l'exode rural, la généralisation des formes d'urbanisation post-hausmanniennes qui rejetaient vers les périphéries les populations ouvrières, la rapide transformation des cadres, des secteurs et des rythmes du travail industriel, provoquèrent dans les milieux populaires urbains une crise d'identité, marquée par un sentiment d'isolement accru et la disparition des formes et repères traditionnels de sociabilité. Avec des arguments et des charges idéologiques diverses, c'est bien ce même constat que dressèrent en cette fin de siècle des auteurs aussi différents que Durkheim, Tarde, Joly ou Fouillée<sup>34</sup>. S'adressant à une culture commune, associant individus, groupes et territoires à un système cohérent de valeurs et de normes, et s'imposant surtout comme un grand producteur de parole sociale, le crime et son récit purent ainsi constituer un facteur de cohésion et de solidarité.

#### Le lire et le dire

Sans doute le fait divers avait-il en ce tournant du siècle perdu quelque chose de son oralité antérieure. Sans doute aussi pouvait-il apparaître comme une «parole seconde». C'était en tout cas la conviction de Tarde qui explique dans L'opinion et la foule 35 combien l'offensive conquérante de la presse moderne aboutissait à tuer la parole. Lorsqu'elle subsiste, c'est que le journal en est devenu la source : «Il a commencé par n'être qu'un écho prolongé des causeries et des correspondances, il a fini par en être la source presqu'unique<sup>36</sup>». Une parole factice, poursuivaitil, qui ne pouvait que partir du journal pour revenir à lui, condamnée à commenter le cours forcé de ses sujets ou la vacuité de ses polémiques. A terme, dans une société de masse de moins en moins encline à prendre en charge le fonctionnement de sa vie collective et où progresse mouvement de «privatisation» et d'individualisation, le fait divers serait ainsi le signe d'une communication appauvrie et d'une vie sociale atrophiée<sup>37</sup>. La tendance cependant ne saurait être trop accusée dans le contexte de cet entredeux-siècles. A l'inverse même, plus qu'une compensation, le fait divers, et le récit de crime en tête, semble y demeurer encore très largement un objet de parole, de commentaire ou d'interprétation, prêt à se déverser en une infinité de dialogues et de conversations, de rumeurs et de chuchotements. Reprenons quelques récits :

«L'émotion causée dans notre région par l'horrible drame de famille de Rouilly-Saint-Loup, que je vous ai télégraphié hier dans tous ses détails, est considérable. On commente de tous côtés le quadruple crime de...»

«Un drame terrible vient de se dérouler dans notre ville où il a soulevé une vive émotion.»

«La nouvelle de l'horrible assassinat commis par Marius Chrétien sur Mme Trouilh [...] a provoqué dans Boulognesur-Seine une indescriptible émotion.»<sup>38</sup>

Convenues, voire rituelles, ces formules rappellent toutefois qu'un des premiers effets du crime et du récit qui le prolonge semble bien être la production de discours, et avec lui de parole sociale. A l'exception de quelques cas particuliers où les portes se ferment (quand le crime affecte directement un individu ou sa famille, quand la peur, la peur effective, étreint une communauté, comme dans l'affaire des bandits de Pégomas entre 1906 et 1913 où tous les rapports, policiers et judiciaires, soulignent l'attitude terrorisée d'habitants claquemurés dans le

<sup>35.</sup> G. Tarde, L'Opinion et la foule, Paris, Alcan, 1901.

<sup>36.</sup> Ibid., p. 157.

<sup>37.</sup> Cf. les remarques de G. Auclair, op. cit.

<sup>38.</sup> Le Petit Parisien, 21 décembre 1897; ibid., 26 janvier 1901; ibid., 15 janvier 1904.

Incriminer

Dominique Kalifa Crime, fait divers et culture populaire à la fin du XIX siècle

silence<sup>39</sup>), le crime fait parler. L'«émotion» que provoque l'irruption dans une communauté de la violence criminelle suscite généralement la production d'une énorme quantité de textes ou de matériaux : fait divers bien sûr, accompagnés de leur lot d'éditoriaux, billets, dessins et tirage d'éditions spéciales, mais aussi canards, affiches et placards, complaintes et chansons, parodies et grivoiseries. Autant d'occasions de rencontre et de parole, de dilution du récit dans un ensemble complexe d'usages et de pratiques sociales. Entre le lire et le dire, le récit de crime occupe une place relais. «Il y a quatre mois qu'Augustine Mortureux a été assassinée, et ce crime fait toujours autant de tapage que le premier jour. Tout le monde discute, tout le monde fait des enquêtes, le Palais de Justice s'est agrandi et tient toute la ville. On fait venir des témoins à domicile, on improvise des tribunaux n'importe où, même dans les auberges de banlieue», note, en août 1895, le procureur général de Dijon<sup>40</sup>. Sans doute de telles agitations, souvent entretenues de façon artificielle par quelque feuille locale, reposaient-elles sur de tenaces enjeux locaux (personnels, familiaux, sociaux ou politiques) que le crime ne fait souvent que révéler. Mais elles disent aussi l'ampleur de ces prises de parole que suscite l'événement, rappellent combien le «Crime du jour»<sup>41</sup> alimentait et activait aussi la conversation du jour, les sociabilités de quartier et de voisinage. «Une foule compacte stationne devant le domicile d'Albert Soleillant, 133 rue de Charonne. Les commentaires vont leur train et de nombreuses commères du quartier s'agitent, jacassent, s'interpellent», lit-on dans le Matin qui détaille une à une les conversations de la foule et publie un cliché de la rue, noire de monde<sup>42</sup>. Cette fonction sociale du récit était également accentuée par la faveur croissante qu'accordaient les reporters à l'indice et l'enquête, passion à la mode pour un public survolté par le «sherlockholmisme», mais aussi forme nouvelle de regard et de questionnement dont l'époque toute entière était porteuse<sup>43</sup>. Outre les appels à témoignages et la multitude d'interviews que les reporters sollicitaient des portiers, cochers, voisins, passants, marchands de vin ou de tabac, l'effervescence entretenue par les journaux autour de certains crimes, qui pouvaient donner lieu à de véritables offres publiques d'enquête, était propre à accentuer la dilution et la circulation collective du récit, voire à le transformer en prétexte à conversation, à échange, à

39. A. N. BB18 2339/2.

40. A. N. BB18 1990.

41. C'est le titre d'une rubrique de L'Intransigeant en 1907-1908.

42. Le Matin, 10 février 1907.

43. Cf. Carlo Ginzburg, «Traces. Racines d'un paradigme indiciaire», in *Mythes, emblèmes, traces,* Paris, Flammarion, 1989, pp. 139-180.

prise de parole. Sans compter l'aspect plaisant et ludique, de farce ou de vaudeville, que pouvaient, ainsi investies, revêtir certaines affaires (et le rire, plus que la peur, est opérateur de solidarité). «En résumé, on discute ferme. A tous les coins de rue apparaissent des groupes gesticulants, d'où partent des éclats de voix ou des rires gouailleurs»44, note un reporter. Si l'on comprend évidemment tout l'intérêt qu'avaient les journalistes à forcer le trait, la convergence des témoignages est indéniable, qui souligne l'ampleur du phénomène. «L'affaire Steinhel a fourni le thème général des conversations pendant toute une période. Chacun avait sa version, son idée, sa piste», remarque un contemporain<sup>45</sup>. Périodiquement, la Cité bruissait ainsi de ses faits divers criminels : «Dans le quartier, on bavarde, on échafaude des suppositions. Des bruits courent...», «M. tient l'opinion publique en haleine. On en parle partout, sur les boulevards et à l'atelier, au restaurant et dans les cafés.»46

Lire un récit de crime, de vol ou d'agression, engage le plus souvent son lecteur à se l'approprier, puis à le reproduire à la première occasion, comme si la nature du récit résidait précisément dans sa propension à la prolifération<sup>47</sup>. Travaillé en amont par la mémoire (il peut intégrer des fragments de récits relevant de l'histoire collective), en aval par la rumeur, le récit du crime se fond dans un large processus de circulation où l'événement tend à disparaître par-dessus son commentaire. Ainsi investi par la parole publique, le fait divers prend vie et s'anime dans le commentaire qui le prolonge. D'où ces notules inquiètes, si fréquentes dans les rubriques de faits divers par lesquelles des particuliers tenaient à préciser qu'ils n'avaient rien à voir avec tel homonyme, voleur, victime ou assassin, signalé dans le journal de la veille. Si l'on peut estimer limitée cette autonomie de diffusion (s'inscrivant dans un espace discursif balisé, propos et commentaires tendent à épouser les stéréotypes du récit initial), elle est toutefois à l'origine d'une opération de reformulation, voire de réappropriation du récit par ses acteurs initiaux, et le lieu de sa véritable dramatisation et mise en scène sociale.

#### Opérateur de cohésion

On peut en ce sens estimer que le récit de crime (mais la remarque vaut pour l'ensemble des constructions «faits divers») a ainsi pu se charger dans le contexte social de cet entre-deux siècles d'une profonde vertu

<sup>44.</sup> Le Petit Parisien, 26 septembre 1906.

<sup>45.</sup> M. Prévost, préface à R. Morton, Comment on devient détective, Paris, La Nouvelle Populaire, 1909, p. 8.

<sup>46.</sup> Le Petit Journal, 8 août 1906; Le Petit Parisien, 15 novembre 1910.

<sup>47.</sup> Cf. les enquêtes et conclusions de W. Ackerman, R. Dulong, H.-P. Jeudy, *Imaginaires de l'insécurité*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983, notamment pp. 49-50.

Incriminer

Dominique Kalifa

Crime, fait divers

et culture populaire
à la fin du XIX siècle

intégratrice et fédérative, resserrer les fils d'un tissu communautaire distendu. Pour ces milieux déracinés issus de l'exode rural et dépossédés de leurs formes traditionnelles de régulation et de sociabilité, il était d'abord l'occasion d'une parole commune. Fonction d'autant plus opératoire qu'en une période troublée, où l'opinion tendait aisément à se fractionner sur des questions politiques ou idéologiques (l'affaire Dreyfus, la séparation, l'offensive ouvrière et syndicale), le crime et sa réprobation purent apparaître comme des plages de consensus où réconcilier momentanément des sensibilités déchirées, où refondre provisoirement le discours de l'unité nationale. Transcendant les clivages politiques, le thème était porteur et unificateur, comme l'évoque à demi-mot Viviani à la Chambre en 1897<sup>48</sup>.

Sans doute certaines de ces solidarités, davantage fondées sur le registre de la peur ou du ressentiment que sur d'authentiques expériences communes, peuvent-elles apparaître quelque peu étriquées. Effective pourtant, la cohésion qu'elles engendrent s'élabore à partir de perceptions négatives ou en creux, et les formes de sociabilité exacerbée qu'elles dessinent s'expriment comme en déflation. La période abonde de ces affaires où, dans des cités provinciales gangrenées par l'ennui, la médisance et ce substrat somme toute très classique de haines et de rancœurs refoulées, le crime et son effervescence ravivent haines et tensions, produisent de ces représentations suspicieuses et étouffantes dans lesquelles tout Autre devient une menace potentielle. A Eygurande par exemple, en mai 1907, excitée par un reporter de La Petite Gironde qui croyait tenir là l'affaire de sa carrière, la population engagea une campagne haineuse et agressive, à l'encontre d'un des siens, accusé d'assassinat (dénigrement systématique, rassemblement devant la «maison du coupable», édification d'une chapelle expiatoire, d'une guillotine miniature, etc.)<sup>49</sup>. S'ils disent bien l'étendue du malaise social, de tels types de cohésions, souvent éphémères au reste, déstructurent plus qu'ils ne soudent, excluent plus qu'ils n'incluent. Mais ces affaires témoignent généralement de déchirures profondes et préexistantes du tissu social, souvent artificiellement attisées par quelque feuille locale ou à chantage.

Hors de ces cas extrêmes, le fait divers, et le récit de crime plus encore, a pu représenter un élément constitutif de la trame communautaire, une «forme d'agrégation tri-

48. J. O., Chambre, Débats, 5 avril 1897, p. 1078.

49. A. N. BB 18 2358/2.

bale» pour reprendre l'expression de Maffesoli<sup>50</sup>, capable de redéployer l'individu dans des réseaux de familiarité et de sociabilité, de l'intégrer comme acteur et témoin dans un espace à la fois géographique et éthique. Médiatisée, la représentation du crime et de la violence criminelle devient un opérateur de cohésion d'autant plus efficace qu'elle associe une fonction intégratrice à une forme de contrôle idéologique et social. Dire le crime et sa violence, c'est toujours mettre en scène le malaise et les dysfonctionnements d'une communauté, mais c'est aussi rappeler son appartenance à cette même communauté, à ses normes et ses valeurs, que ces récits donnent inlassablement à défendre et à diffuser. Agent de régulation et de «santé sociale», le crime permet de maintenir le niveau de la conscience collective et sociale, soulignait Durkheim en 1895<sup>51</sup>. Et notamment à l'intérieur de ces groupes «secondaires», dont il estimait qu'ils étaient les plus aptes à assurer l'intégration sociale de l'individu. Décisif, le mécanisme d'appropriation et d'identification aux victimes, sur lequel reposent généralement ces récits, engage la communauté à faire corps autour d'elles. Ainsi les obsèques de victimes d'assassinat, dont le récit s'imposa en cette période comme un nouveau morceau de bravoure, réunirent-elles parfois un nombre impressionnant de personnes, près de cent mille, si l'on en croit la presse, à celles de Marthe Erbelding à Paris en février 1907 ou de Brun à Marseille en septembre 1907<sup>52</sup>.

Faits divers récurrents, voire obsédants, les affaires de cadavres mutilés ou de femmes coupées en morceaux, l'un des leit-motiv journalistiques de la période, rendent assez bien compte, sur le mode symbolique, de cette fonction du récit. Récits interminables puisque les lecteurs, invités à traquer les lugubres débris pour reconstituer le puzzle, pouvaient les relancer périodiquement<sup>53</sup>. Se succédant par ailleurs avec une stupéfiante régularité, ils alimentèrent la chronique et déchaînèrent les passions durant toute la période. En 1905, après la découverte à Saint-Ouen d'une nouvelle femme coupée en morceaux, une jeune Américaine alla jusqu'à offrir 1 000 francs à qui pourrait fournir des renseignements inédits et précis<sup>54</sup>. Et la morgue, déjà si fréquentée au XIX° siècle<sup>55</sup>, devint le lieu où défilaient les témoins pour tenter de reconstituer l'identité des victimes. Comme tant d'autres, ces affaires s'inscrivent d'abord dans une chaîne de représentations dont le maillon initial, l'affaire de «la femme coupée en

- 50. M. Maffesoli, «Une forme d'agrégation tribale», Autrement, Faits divers, 98, avril 1988, pp. 90-98.
- 51. É. Durkheim, Les règles de la méthode sociologique, Paris, Alcan, 1895, p. 89.
- 52. Le Petit Parisien, 15 février 1907; Le Petit Provençal, 8 septembre 1907.
- 53. On ne compte plus les têtes retrouvées et supposées être celles de la rue Botzaris, par exemple, *Le Petit Parisien*, 17 novembre 1896.
- 54. Le Petit Parisien, 9 février 1905. «Cette façon de procéder, tout à fait américaine, réussira-t-elle? Attendons» s'interroge à ce sujet le reporter.
- 55. Voir B. Bertherat, La visite de la morgue à Paris au XIX siècle, maîtrise, Université de Paris-I, 1990.

Incriminer

Dominique Kalifa Crime, fait divers et culture populaire à la fin du XIX siècle

56. En janvier 1901 par exemple, une concierge découvrit, rue Théophile Gautier, un paquet dont le linge maculé enveloppait une tête sanguinolente. Épouvante dans la maison, avant que l'enquête n'établisse que la tête était... en cire (*Le Matin*, 7 janvier 1901).

57. Cf. Les remarques de H.-P. Jeudy, La peur et les media, Paris, PUF, 1979, pp. 113-117.

58. «Le mystère de la tête sans corps», Le Petit Parisien, 3 mars 1910.

morceaux de la rue Botzaris» (1892), était régulièrement rappelé (chaque découverte nouvelle était généralement présentée comme un «nouveau mystère de la rue Botzaris»). Non exemptes d'un caractère vaudevillesque, elles suscitèrent nombre de canulars et nourrirent également le roman policier<sup>56</sup>. Mais cette représentation persistante du corps morcelé apparaît surtout comme la mise en scène sublimée de la déstructuration du corps social<sup>57</sup>. Corps sans tête ou tête sans corps, comme dans l'affaire Élisa Vandamme en mars 1910<sup>58</sup>, l'image de la femme en morceaux, anonyme et éparpillée, renvoie en abîme à celle de ce corps nourricier d'une Nation, d'une République ou d'une France divisée et rompue. Symbole d'autant plus lourd que la découverte du cadavre était toujours accompagnée d'une invitation publique à rechercher les lambeaux, à reconstituer l'intégrité du corps perdu, œuvre dont la presse se faisait explicitement le héraut, sinon le principal acteur.